



Ottawa, le 23 mai 2013

Procédures pour les mises en candidatures au Conseil d'administration du RESDAC dans le cadre de l'AGA du 12 juin 2013

Bonjour,

La période de mise en candidature pour les postes d'administratrices et d'administrateurs au CA du RESDAC est maintenant ouverte.

Le Comité de mise en candidature, présidé par M. Matthieu Brennan a élaboré le formulaire de mise en candidature qui présente l'ensemble de la démarche à suivre afin de combler les postes vacants dans le cadre de la politique de mise en candidature du RESDAC.

Cette année, le RESDAC a amorcé l'implantation du processus d'accréditation des membres réguliers de l'organisme. Dans ce cadre, trois organisations voient leur statut modifié et par conséquent la composition de leur délégation à l'AGA de juin prochain.

Les organismes membres qui n'ont pas encore finalisé le nouveau processus d'accréditation sont donc soumis à la règle de transition, en vigueur jusqu'en 2014 et qui précise :

- Que le membre qui n'a pas obtenu son accréditation pourra continuer de proposer des candidatures au poste d'administrateur ou d'administratrice pour leur province et territoire.

Il est également entendu que la composition de la délégation des membres qui ne sont pas accrédités se constitue suivant les anciens règlements généraux soit:

- 3 délégués dont obligatoirement un des délégués est une personne apprenante inscrite dans un programme de formation

A. Composition des délégations

Les délégations des organismes membres suivants seront composées de 3 délégués:

- Collège Educacentre
- Association Franco-Yukonnaise
- Fédération Franco-Ténoise
- Éduk
- Collège Mathieu
- Pluri-elles
- TREAQFP
- FANB
- FFTN&L



Les délégations des organismes membres dont le Conseil d'administration a accepté, le 16 mai dernier, les recommandations du Comité d'accréditation en regard de leur nouveau statut seront composées de la manière suivante :

- Le Collège Acadie Île-du-Prince-Édouard: quatre secteurs
 - Délégation composée de 4 représentants des secteurs reconnus + 1 personne apprenante inscrite dans un programme de formation (niveaux 1-2)
- Le Collectif de la communauté du savoir (CCS)-Ontario: cinq secteurs
 - Délégation composée de 5 représentants des secteurs reconnus + 1 personne apprenante inscrite dans un programme de formation (niveau 1-2)
- L'Équipe alphabétisation Nouvelle-Écosse (ÉANÉ): quatre secteurs.
 - Délégation composée de 4 représentants des secteurs reconnus + 1 personne apprenante inscrite dans un programme de formation (niveaux 1-2)

Le RESDAC confirme que les délégués ont chacun un droit de vote et qu'ils doivent être présents pour exercer leur droit de vote et poser leur candidature au poste d'administrateurs ou d'administratrices du Conseil d'administration.

B. Représentation des 5 secteurs et postes vacants

Représentation des 5 secteurs:

Le RESDAC invite les organismes en élection à proposer des délégués qui permettront de nous rapprocher, le plus possible, d'une composition plus représentative des 5 secteurs.

Le rapport du Comité de mise en candidature, lors de notre dernière élection-2012, soulignait que l'équilibre souhaité entre les secteurs n'était pas atteint :

- 7 candidatures proviennent du secteur « éducation »
- 3 du secteur « communautaire »
- 1 du secteur « économique ».
- Aucune candidature des secteurs « pouvoirs publics » et « services publics ».
- Une seule candidature fut reçue pour les deux postes représentant des personnes apprenantes.
- Aucune candidature: pour les postes d'administratrice ou d'administrateur représentant le Québec ou les Territoires du Nord-Ouest.

Nous devons faire des efforts afin de nous rapprocher de l'esprit de nos nouveaux statuts et règlements.



Postes vacants:

Au total 9 postes doivent être comblés lors de l'AGA de 2013:

- 2 postes de représentants des personnes apprenantes
- 7 postes des organismes membres

La durée des mandats des 9 postes à combler est:

- 3 postes à combler pour un mandat de 2 ans (2013-2015)
- 6 postes à combler pour un mandat d'un an (2013-2014)

Les 3 postes à combler pour le mandat 2013 - 2015 sont:

- 1 représentant de la Nouvelle-Écosse
- 1 représentant de l'Ontario
- 1 représentant des personnes apprenantes

Les 6 postes à combler pour le mandat 2013-2014 sont:

- 1 représentant du Nouveau-Brunswick
- 1 représentant du Québec
- 1 représentant de la Saskatchewan
- 1 représentant de la Colombie-Britannique
- 1 représentant des Territoires du Nord-Ouest
- 1 représentant des personnes apprenants pour la 2^e année du mandat 2012-2014, poste non comblé lors de l'élection 2012.

Vous devez également remplir le(s) « Formulaire(s) de mise en candidature » approprié(s) et le retourner dans les délais prescrits au président du Comité de mise en candidature. Le formulaire de mise en candidature accompagne M. MATTHIEU BRENNAN, [matthieu@brynaert-brennan.ca]

Si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à nous contacter.

Merci de votre collaboration

La direction générale,

Normand Lévesque